



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SALLE POLYVALENTE « ESPACE HEURE BLEUE »**  
**ROUTE DE NEUVY**  
**DU 18 MARS 2024 A 19 HEURES**

**ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 6 février 2024
- Convention association Chats libres du Cher.
- Renouvellement des membres de la commission des impôts.
- Décision concernant le bail de monsieur Michaud pour les parcelles DN 59 et 70.
- Information INSEE.
- Information aménagement du territoire.
- Affectation en ULIS d'un élève de la commune.
- information recensement des gîtes.
- Actualisation des tarifs du prestataire API restauration.
- Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal.
- SAFER du centre.

Affiché le 12 mars 2024

Le Maire  
Bruno SIRAVO

